



10^e Session de la Conférence des Parties à la
Convention sur les zones humides
(Ramsar, Iran, 1971)

« *Notre santé dépend de celle des zones humides* »

Changwon, République de Corée,
28 octobre au 4 novembre 2008

Résolution X.32

Remerciements au pays hôte, la République de Corée

1. ÉTANT RÉUNIE pour la première fois depuis 15 ans dans la Région Asie, en République de Corée, dans la ville de Changwon;
2. PLEINEMENT CONSCIENTE des efforts considérables qu'il faut déployer pour organiser une session de la Conférence des Parties contractantes (COP), ayant accueilli, pour cette occasion, plus de 1620 participants représentant 129 Parties contractantes et 2 États observateurs;
3. SE FÉLICITANT de l'initiative visionnaire de Croissance verte à faible émission de carbone lancée par la République de Corée et parrainée par Son Excellence Lee Myung-pak, Président de la République de Corée;
4. PRENANT NOTE de l'inauguration du Centre culturel Ramsar par le maire de la ville de Changwon, le 2 novembre 2008;

LA CONFÉRENCE DES PARTIES CONTRACTANTES

5. EXPRIME sa gratitude à Son Excellence Lee Myung-pak, Président de la République de Corée, pour son engagement exceptionnel et l'appui qu'il apporte à la conservation des zones humides.
6. EXPRIME AUSSI ses remerciements au président, au président suppléant et aux vice-présidents de la COP10 pour l'efficacité avec laquelle ils ont présidé les séances plénières.
7. EXPRIME ÉGALEMENT ses remerciements et sa reconnaissance à la République de Corée et en particulier au ministre de l'Environnement et au ministre de l'Aménagement du territoire, des Transports et des Affaires maritimes pour l'efficacité et la perfection des préparatifs ayant assuré le déroulement sans heurt de la COP et de toutes les activités associées ainsi que pour avoir détaché un fonctionnaire en vue d'aider le Secrétariat à préparer la COP10.
8. EXPRIME ENFIN sa gratitude au gouvernement de la province de Gyeongnam pour son hospitalité exceptionnelle et son appui généreux.

9. SE SENT REDEVABLE à la population de la ville de Changwon pour son accueil chaleureux et bienveillant et pour les efforts déployés en vue d'obtenir la pleine participation et la mobilisation de la communauté locale, avant et pendant la COP, en appui à la conservation des zones humides.
10. EXPRIME son admiration et sa très grande reconnaissance pour le rôle joué par les bénévoles de la COP10 qui ont contribué de tant de façons au succès de la COP.
11. APPRÉCIE ÉNORMÉMENT les nombreuses activités parallèles et expositions culturelles qui ont fourni un moyen extraordinaire de favoriser les échanges culturels et techniques entre les délégués et les Coréens.
12. FÉLICITE la République de Corée pour son appui à la Convention de Ramsar, à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides
 - a) par son engagement à promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration de Changwon;
 - b) par sa contribution généreuse au Fonds Ramsar de petites subventions;
 - c) par l'organisation de l'atelier de rédaction de la Déclaration de Changwon et des séances techniques intersessions du GEST sur les zones humides et la santé apportant par là une contribution importante au thème de la COP10; et
 - d) par l'appui généreux de la ville de Changwon à la production de la nouvelle vidéo promotionnelle de Ramsar.
13. ACCUEILLE FAVORABLEMENT ET ENCOURAGE l'engagement de la République de Corée à élargir le réseau d'aires protégées de zones humides, à maintenir les étendues à marée existantes et à restaurer celles qui sont dégradées.
14. SE RÉJOUIT de collaborer encore plus étroitement avec le gouvernement et le peuple de la République de Corée afin de profiter de l'intérêt et de l'énergie générés par la COP10 dans l'intérêt de la conservation des zones humides aux niveaux local, national et international.